



Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Réunion des Parties à la Convention sur
la protection et l'utilisation des cours d'eau
transfrontières et des lacs internationaux**Groupe d'experts de l'énergie renouvelable****Groupe de travail de la gestion intégrée
des ressources en eau****Sixième session**

Bangkok, 7-8 octobre 2019

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Coopération transversale et intersectorielle
pour intégrer les énergies renouvelables
dans les systèmes énergétiques****Quatorzième réunion**

Genève, 22-24 octobre 2019

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire

**Interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie
et les écosystèmes dans les bassins transfrontières****Investissements et développement durables dans les énergies
renouvelables : prise en compte des ressources en eau
et de l'environnement selon une approche fondée
sur les interactions****Note du secrétariat****Rectificatif****Annexe****1. Paragraphe 1 b), deuxième phrase***Supprimer* le texte suivant :Identification des possibilités de financement, parmi lesquelles le financement climatique,
les obligations vertes, le financement mixte et le cofinancement de solutions synergiques ;**2. Paragraphe 1 c)***Remplacer* le texte actuel par le texte suivant :Identification des possibilités de financement, parmi lesquelles le financement climatique,
les obligations vertes, le financement mixte et le cofinancement de solutions synergiques ;**3. Paragraphe 3***Remplacer* le texte actuel par le texte suivant :

Un outil analogue à celui qui est destiné aux décideurs (et un tableau connexe) peuvent être mis au point pour les concepteurs de projet. Il peut aider à identifier et à classer par ordre de priorité les projets d'énergies renouvelables durables tout au long de leur mise en œuvre. Il peut s'adresser aux responsables/promoteurs de projets, aux investisseurs privés, aux fonds verts, aux banques (commerciales et de développement) ainsi qu'aux organisations de développement. Il constitue un outil de sélection et de facilitation des projets, de leur conception à leur mise en œuvre, qui présente les synergies intersectorielles les plus favorables et pour lesquelles l'atténuation des arbitrages intersectoriels est la plus directe.

4. Paragraphe 4, texte introductif

Remplacer le texte actuel par le texte suivant :

L'outil pourrait aider les parties prenantes à concevoir et à investir dans des projets d'énergies renouvelables durables et susceptibles d'être financés, ou à démontrer leurs interactions avec les autres secteurs et à développer ces interactions (pour en tirer le plus grand parti). Il s'agit alors de :

5. Paragraphe 4, tableau

Supprimer le tableau.
